



2 rue de la Mairie
35250 Saint-Médard-Sur-Ille
Téléphone : 02.99.55.23.53
Courriel : mairie@saint-medard-sur-ille.fr

MAIRIE
de
Saint-Médard-sur-Ille

CONVOCATION
aux membres du
Conseil Municipal

Conseil municipal

Cher(e) collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira à la salle A.M RIVIERE le :

Lundi 02 mars 2020 à 20h00

Je vous prie de bien vouloir assister à cette séance, ou de transmettre un pouvoir à un conseiller présent.

Veillez agréer, cher(e) collègue, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

A St Médard s/Ille, le

Le Maire,

Noël BOURNONVILLE

Ordre du jour

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU PRÉCÉDENT	3
2. FINANCES : AMORTISSEMENT DE FRAIS D'ETUDE.....	3
3. BUDGET COMMUNE: AFFECTATION DU RESULTAT	3
4. BUDGET ASSAINISSEMENT : AFFECTATION DU RESULTAT.....	4
5. BUDGET ZAC : AFFECTATION DU RESULTAT.....	4
6. BUDGET LOTISSEMENT : AFFECTATION DU RESULTAT	4
7. BUDGET SPIC : AFFECTATION DU RESULTAT	5
8. FISCALITE : VOTE DES TAUX D'IMPOSITIONS 2020	5
9. BUDGETS : REMBOURSEMENT DES CHARGES DE PERSONNEL PAR LES BUDGETS ANNEXES.....	5
10. BUDGETS : VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2020	6
11. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS COMMUNALES.....	7
12. DEMANDE DE REMISE GRACIEUSE	7
13. INFORMATIONS DIVERSES	8

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU PRÉCÉDENT

Présentation : Noël BOURNONVILLE

Il est proposé au conseil municipal d'approuver le compte rendu du conseil municipal du 17 février 2020.

Pièce jointe : Compte rendu

2. FINANCES : AMORTISSEMENT DE FRAIS D'ETUDE

Présentation : Sophia RIOT

Dans le cadre de l'amortissement d'une étude suivis de travaux, le conseil municipal, à la demande de la trésorerie, doit se positionner sur une durée d'amortissement.

- Compte : 203
- Numéro d'inventaire : ETUDE
- Désignation de l'immobilisation : ETUDE MO ASST COLLECTIF
- Date d'acquisition : 31/12/2006
- Valeur d'acquisition : 215.28€

Il sera demandé au conseil municipal de se positionner sur une durée d'amortissement de 1 an.

3. BUDGET COMMUNE: AFFECTATION DU RESULTAT

Présentation : Sophia RIOT

Le compte administratif 2019 fait ressortir :

- un excédent de la section de fonctionnement de 157 246.60 €
- et un excédent de la section d'investissement de 230 867.56 €

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de reporter la somme de 36 647.26 € en section de fonctionnement, R002
- d'affecter la somme de 120 599.34 € en section d'investissement – article 1068
- de reporter l'excédent de clôture en section d'investissement R001 : 230 867.56 €

4. BUDGET ASSAINISSEMENT : AFFECTATION DU RESULTAT

Présentation : Sophia RIOT

Le compte administratif 2019 fait ressortir :

- un excédent de la section de fonctionnement de 15 191.57 €
- et un excédent de la section d'investissement de 6 813.91 €

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'affecter la somme de 15 191.57 € en section d'investissement – article 1068
- de reporter l'excédent de clôture en section d'investissement R001 : 6 813.91 €

5. BUDGET ZAC : AFFECTATION DU RESULTAT

Présentation : Sophia RIOT

Le compte administratif 2019 fait ressortir :

- un déficit de la section de fonctionnement de -4 443.44 €
- et un déficit de la section d'investissement de -85 689.53 €

Il est proposé au Conseil Municipal :

- De reporter la somme de 4 443.44 € en section de fonctionnement, article D002
- de reporter la somme 85 689.53 € en section d'investissement, article D001

6. BUDGET LOTISSEMENT : AFFECTATION DU RESULTAT

Présentation : Sophia RIOT

Le compte administratif 2019 fait ressortir :

- un excédent de la section de fonctionnement de 182 021.08 €
- et un excédent de la section d'investissement de - 86 223.14 €

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'affecter la somme de 182 021.08 € en section de fonctionnement, article R002
- de reporter le déficit de la section d'investissement, D001 : 86 223.14 €

7. BUDGET SPIC : AFFECTATION DU RESULTAT

Présentation : Sophia RIOT

Le compte administratif 2019 fait ressortir :

- un excédent de la section de fonctionnement de 2 022.82 €
- et un excédent de la section d'investissement de 3 068.48 €

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de reporter la somme de 2 022.82 € en section fonctionnement– article R002
- de reporter la somme de 3 068.48 € section d'investissement R001 : 3068.48 €

8. FISCALITE : VOTE DES TAUX D'IMPOSITIONS 2020

Présentation : Sophia RIOT

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur l'évolution des taux d'imposition pour l'année 2020.

Pour rappel les taux actuels sont les suivants :

- Taxe d'habitation : 14,39 %
- Taxe sur le foncier bâti : 17,26 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 36,01 %

9. BUDGETS : REMBOURSEMENT DES CHARGES DE PERSONNEL PAR LES BUDGETS ANNEXES

Présentation : Sophia RIOT

Vu le Code général des collectivités territoriales, ainsi que les instructions comptables et budgétaires M14, M4 et M49,

Considérant que les budgets annexes Assainissement, ZAC, Lotissement et SPIC Photovoltaïque, n'ont pas leurs propres services et qu'en conséquence ce sont les moyens généraux de la Commune qui sont utilisés,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'affecter les charges suivantes du budget principal sur les budgets annexes :

Budget	Montant BP 2020
Assainissement	10 020,67 €
ZAC	1 426,92 €
Lotissement	611,54 €
SPIC	1 019,23 €
Total	13 078,37 €

10. BUDGETS : VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2020

Présentation : Sophia RIOT

Il est proposé au Conseil Municipal de voter les budgets primitifs 2020 comme présentés dans les annexes (en pièces jointes) de la convocation :

BUDGET	SENS	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
COMMUNE	D	960 868,21 €	564 314,33 €
	R	960 868,21 €	564 314,33 €
<hr/>			
ASSAINISSEMENT	D	39 317,09 €	173 290,99 €
	R	39 317,09 €	173 290,99 €
<hr/>			
LOTISSEMENT	D	344 795,29 €	338 932,05 €
	R	344 795,29 €	338 932,05 €
<hr/>			
ZAC	D	7 870,36 €	93 559,89 €
	R	7 870,36 €	93 559,89 €
<hr/>			
SPIC	D	14 663,12 €	12 490,21 €
	R	14 663,12 €	12 490,21 €

Pièce jointe : Projets de budgets

11. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS COMMUNALES

Présentation : Sophia RIOT

Après examen des demandes, il est proposé au Conseil municipal de voter les subventions aux associations et les participations diverses.

	subvention votée en 2019	demande 2020	Subvention votée
ASPHALTE GUIPEL	300	500	
SMAS BASKET		300	
ST MEDARD TT	1300	1500	
AMICALE LAIQUE		1300	
AICA-CHASSE	350	350	
LES KORRIGANS	600	800	
ST MED ART	300	300	
LA TROUPE SE M'ART	300	300	
ACPG/CATM (anciens combattants)	200	300	
CLUB DE L'AMITIE - GEMOUV35	400	400	
POIRES ET GRELINETTES	1650	250	
A TRAVERS LES GENERATIONS		300	
total	5400	6600	0

12. DEMANDE DE REMISE GRACIEUSE

Présentation : Noël BOURNONVILLE

Par courrier recommandé en date du 18 février 2020, M VITEL a fait part à la commune d'une demande de remise gracieuse de M VITEL. L'origine de cette demande est la facturation de la location de la salle Anne-Marie Rivière le 13 octobre 2019, pour une somme de 80€.

La location de cette salle, avait pour objectif l'organisation d'une réunion, dans le cadre de la campagne des élections municipales.

Or, lors de sa séance du 14 octobre 2019, le conseil municipal a délibéré à l'unanimité sur la mise à disposition à titre gratuit des salles communales pour la tenue de réunions en lien avec les élections.

Considérant cette décision, M VITEL, aimerait bénéficier d'une remise gracieuse.

Pièce jointe : Courrier de demande

13. INFORMATIONS DIVERSES